



*Eduquer à la nature
et à l'environnement en Alsace*

Une association

régionale née en 1977

Un réseau

50 structures réparties sur l'ensemble du territoire alsacien

Un but commun

L'éducation de citoyens conscients et responsables à l'égard de la nature et de l'environnement

Des valeurs partagées

« L'Ariena et son réseau associatif favorisent une approche humaniste et s'adressent à tous les publics. L'éducation à la nature et à l'environnement est un droit pour tous et d'intérêt général. Elle ne constitue pas un bien marchand. Les activités proposées et les démarches pédagogiques mises en œuvre prennent en compte le développement individuel de chacun, favorisent l'autonomie, l'intégration et la cohésion sociale. L'Ariena et son réseau proposent une éducation à, pour et par l'environnement. La nature est à la fois support éducatif et source d'épanouissement. » (extrait de la Charte de l'Ariena, 2007).

Des missions régionales

- ▶ Mutualisation et conception d'outils pédagogiques
- ▶ Formation continue et professionnelle
- ▶ Coopération et construction collective de projets éducatifs, dans une logique de cohérence régionale
- ▶ Animation d'un réseau associatif de bénévoles et de salariés
- ▶ Appui et accompagnement des associations, collectivités et entreprises dans leurs projets d'éducation à l'environnement
- ▶ Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de l'éducation à l'environnement

Un laboratoire de l'éducation à l'environnement

L'Ariena dispose d'un Tableau de Bord qui lui permet, grâce aux données statistiques recueillies chaque année auprès de son réseau, de connaître les caractéristiques et suivre l'évolution des publics sensibilisés et des activités pédagogiques proposées en Alsace. Outil de suivi et d'aide à la décision, le Tableau de Bord permet à l'Ariena d'innover, d'expérimenter et de développer de nouveaux projets pour et avec son réseau, au service d'objectifs et de valeurs éducatives partagés.

... un lieu privilégié de coopération

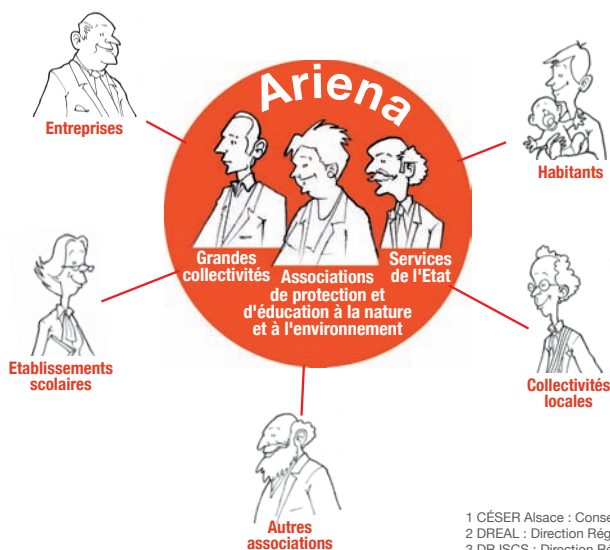
Une gouvernance originale pour une politique concertée inédite en France

Dès sa création, le Conseil d'administration de l'Ariena compte, aux côtés des élus associatifs, des élus des deux Conseils généraux (Bas-Rhin et Haut-Rhin) et de la Région Alsace, ainsi que des représentants des Parcs naturels régionaux, du CÉSER¹ Alsace, de la DREAL², du Rectorat et de la DRJSCS³. Grâce à cette configuration, l'Ariena devient un espace privilégié de dialogue et de réflexion entre les associations et leurs partenaires publics. En sa qualité de tête de réseau, l'Ariena favorise le développement du réseau et contribue à la création et à la mise en œuvre de dispositifs innovants.

Ce cadre propice à la coopération aboutit finalement à l'élaboration d'une politique régionale concertée entre les trois grandes collectivités alsaciennes (région et départements). Celle-ci définit les objectifs et le mode de soutien public aux projets associatifs, en apportant une cohérence régionale et départementale entre les projets d'éducation à l'environnement et les moyens mis en œuvre.

Aujourd'hui, la politique concertée se décline à travers :

- ▶ la reconnaissance par les collectivités du rôle de l'Ariena et des associations qui composent son réseau,
- ▶ l'appel à projets d'éducation à l'environnement commun aux trois grandes collectivités alsaciennes, que l'Ariena relaie annuellement auprès de l'ensemble de ses associations membres,
- ▶ l'animation, par l'Ariena, d'un label et d'un réseau d'associations professionnalisées entièrement dédiées à l'éducation à la nature et à l'environnement et réparties dans toute l'Alsace : les Centres d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE).



« Nous avons réfléchi ensemble, confronté nos méthodes d'investigation, pris la mesure de l'interdépendance existant entre l'homme, son milieu et sa culture, mais nous avons aussi affirmé au cours de l'année écoulée notre volonté de forger ensemble un outil original, à la fois créateur et modeste, comme devraient l'être les véritables outils. »

Extrait du rapport moral d'Alice Monnier, fondatrice de l'Ariena, lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 1979.

1 CÉSER Alsace : Conseil Économique, Social et Environnemental Régional d'Alsace
2 DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
3 DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Des bénévoles polyvalents et engagés : experts, gestionnaires, animateurs

Les 8000 bénévoles des associations apportent leur expertise, leur motivation et leur engagement pour la nature et l'environnement, notamment dans les projets éducatifs de leur associations. Plus de 600 administrateurs bénévoles gèrent et conduisent au quotidien les projets associatifs du réseau Ariena.

Des équipes professionnelles

250 salariés (156 ETP¹) dont 110 animateurs (76 ETP) forment ce collectif et partagent avec les bénévoles des associations un projet d'éducation à la nature et à l'environnement pour l'Alsace. Formés et expérimentés, ces salariés mettent leurs compétences au service des projets associatifs.

Une éducation à l'environnement pour tous

L'Ariena et son réseau sensibilisent tous les publics : enfants, familles, enseignants, formateurs, éducateurs, élus, agents des collectivités et des services de l'Etat, salariés d'entreprises, etc. sur leur lieu d'habitation, de loisirs, de travail ou en pleine nature.

Des méthodes pédagogiques renouvelées

Les animateurs nature font appel à des méthodes pédagogiques actives et dynamiques. En complément de leurs connaissances de la nature et des enjeux environnementaux, ils utilisent des approches sensorielles, ludiques ou scientifiques, pour intéresser et faire participer les groupes auxquels ils s'adressent. La nature devient ainsi un véritable support pédagogique.

Une action collective

Bien qu'indépendantes, les associations du réseau Ariena ont l'habitude de travailler ensemble. Les projets qu'elles mènent collectivement s'appuient sur leurs multiples complémentarités (thématiques, géographiques, pédagogiques, etc.). La diversité de leurs compétences permet la construction de partenariats riches et reconnus par les acteurs publics et privés. Pour réaliser des projets d'éducation à la nature et à l'environnement de qualité, les associations privilégient les projets qui s'inscrivent dans la durée.



¹ ETP : Equivalent temps plein

ment... actives sur tout le territoire alsacien

Le réseau Ariena en Alsace au 1^{er} juin 2011



le jeune citoyen à l'école...

Notre savoir-faire : apporter des connaissances à travers l'expérimentation et le contact avec la nature.
Favoriser l'esprit critique pour des choix responsables.

Exemple :

Une haie pour la biodiversité, une trame verte pour le village

Accompagnés d'un animateur de la Maison de la nature du delta de la Sauer, les enfants de l'école de Buhl (Bas-Rhin) ont découvert le rôle de la haie en faveur de la biodiversité et du cadre de vie. Conçu conjointement par l'enseignant et l'animateur nature, ce projet s'est décliné en différentes actions de sensibilisation réparties tout au long de l'année scolaire. Combinées à l'apport de connaissances, les méthodes pédagogiques actives employées par l'animateur (découverte sensorielle et ludique, fabrication et installation de nichoirs) ont permis aux enfants de voir la haie sous un angle nouveau et de comprendre l'importance de préserver ce milieu favorable à de nombreuses espèces d'oiseaux et de petits mammifères. En plantant eux-mêmes différentes variétés d'arbustes, ils ont également contribué de façon très concrète à la trame verte de leur village.



→ Quelques repères

Chaque année, les animations réalisées par le réseau Ariena concernent 1 élève sur 4 en Alsace. (90 000 élèves en moyenne), dont près de 90% proviennent du cycle du primaire (maternelle et élémentaire).

Public scolaire sensibilisé par le réseau Ariena



Source : Tableau de bord Ariena 2010

L'enjeu

Une trame verte est un maillage (constitué de haies, bandes enherbées, zone de vergers, etc.) qui relie entre eux des milieux naturels morcelés ou isolés du fait de la construction de routes, de voies ferrées ou d'autres infrastructures. Dans cet exemple, la haie constitue une sorte de passerelle appelée « corridor écologique » qui favorise la circulation des espèces animales et végétales entre ces milieux naturels et offre des conditions propices à leur maintien.

... au collège et au lycée

Notre savoir-faire : soutenir les actions de sensibilisation en lien avec le projet pédagogique de l'établissement pour développer l'éco-citoyenneté.

Exemple :

La sobriété énergétique au lycée : à consommer sans modération !

En partenariat avec l'association Alter Alsace Energies, le lycée Blaise Pascal de Colmar a entrepris une démarche éducative en lien avec son impact énergétique. À partir d'un état des lieux énergétique réalisé par l'équipe enseignante, les élèves et l'association, des lycéens volontaires ont suivi une formation pour devenir des « éco-délégués ». Ces derniers ont organisé une enquête auprès des autres élèves ainsi qu'une journée de sensibilisation dans le lycée. L'opération a permis d'estimer le poids moyen de CO₂ émis par chaque lycéen. D'autres actions sont envisagées pour l'année scolaire suivante. Parmi elles, une journée test où chacun sera invité à faire attention à l'énergie consommée. Les relevés des compteurs seront ensuite comparés à ceux d'une journée habituelle.



Quelques repères ←

30% des actions de sensibilisation menées par l'Ariena et son réseau concernent la maîtrise de l'énergie, les transports ou les déchets (40% concernent les milieux naturels ou l'eau). Ces actions sont menées avec le soutien des collectivités pour inciter les établissements scolaires à mener une démarche de développement durable. L'Alsace compte 1900 établissements scolaires.

Source : Tableau de bord Ariena 2010

L'enjeu

En un siècle et à l'échelle mondiale, la consommation moyenne d'énergie par habitant a été multipliée par 5. Le terme « Facteur 4 » désigne l'objectif qui ambitionne de diviser par 4 la consommation d'énergie et le niveau des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 (référence de départ 1990). Pour atteindre cet objectif, la France s'est engagée à diminuer sa consommation d'énergie de 3% par an jusqu'en 2050.

Sensibiliser

en dehors de l'école...

Notre savoir-faire : accompagner les structures et les éducateurs dans la mise en oeuvre d'actions pédagogiques et techniques en faveur d'un fonctionnement éco-responsable.

Exemple :

Des loisirs responsables

En partenariat avec les Services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, l'Ariena et son réseau ont accompagné six accueils de loisirs en Alsace afin de les aider à engager une démarche éco-responsable et à sensibiliser les publics qu'ils accueillent. L'accueil de loisirs de Bréchaumont (68) a travaillé avec la Maison de la nature du Sundgau sur la thématique de l'eau. Pendant une semaine, les enfants ont été mis en situation de chercheurs, expérimentateurs puis acteurs pour rechercher d'où vient l'eau et où elle va. En découvrant le cycle de l'eau, ils ont réalisé que la qualité et la quantité d'eau disponible dépendent de leurs gestes au quotidien. Pour clore le projet, les enfants ont installé un récupérateur d'eau de pluie dans le jardin.

Chaque mercredi, les enfants du Sundgau peuvent également participer à un « club nature » afin d'observer et de comprendre la nature tout en s'amusant avec une bande de copains curieux et débrouillards.



→ Quelques repères

L'Alsace compte près de 1000 accueils de loisirs associatifs et communaux que fréquentent annuellement plus de 50 000 enfants et jeunes¹.

En 2010, le réseau Ariena a sensibilisé 10 000 enfants dans le cadre de leurs loisirs, au cours d'activités à la journée.

Actions de sensibilisation
du réseau Ariena
auprès des enfants et des jeunes
pendant leurs loisirs

animations en accueil
de loisirs, à la journée
80%



chantiers
3%

animations en centre
de vacances
17%



Source : Tableau de bord Ariena 2010

L'enjeu

La circulaire du 23 septembre 2010 marque la volonté des services de l'Etat d'inciter les accueils collectifs de mineurs à adopter un fonctionnement respectueux de l'environnement (alimentation, consommation d'eau et d'énergie, réduction des déchets à la source et traitement des déchets, transport et plan de déplacements, aménagement, réhabilitation, construction d'équipements, etc.) et à inscrire leurs projets dans une dynamique d'éducation à l'environnement et au développement durable.

¹ Données 2009 (Source : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)

... à la maison, en famille

Notre savoir-faire : expliquer sans culpabiliser et proposer des alternatives. Susciter une prise de conscience et développer une responsabilité individuelle et collective.

Exemple :

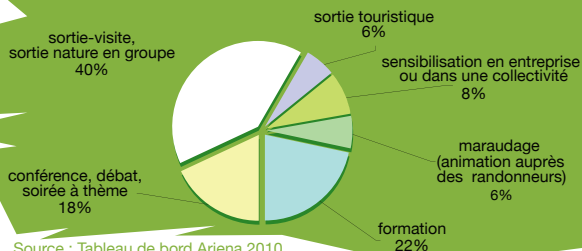
Des jardiniers acteurs par nature

En partenariat avec une commune de l'agglomération strasbourgeoise, l'association SINE¹ a mis en œuvre une démarche expérimentale auprès des jardiniers détenteurs d'une parcelle communale. L'association est allée à leur rencontre pour mieux connaître leurs pratiques puis a animé des ateliers sur le jardinage au naturel, en expliquant notamment l'intérêt du compostage et les dangers liés à l'usage abusif de produits chimiques (pesticides, engrais, etc.). En parallèle, l'association a organisé plusieurs conférences et participé à des groupes de travail avec des responsables communaux, afin d'apporter une expertise sur différentes problématiques liées au jardin (ex : actualisation du règlement des jardins familiaux, enlèvement des bennes de déchets verts, etc.). En complément de cette démarche, SINE propose des ateliers dans son jardin, au CINE² de Bussierre, sur les essences locales, l'accueil des insectes « auxiliaires » et des oiseaux, etc. Elle souhaite faire comprendre au plus grand nombre en quoi le jardinage au naturel contribue à la protection de la ressource en eau et à la préservation de la biodiversité.



Quelques repères ←

Actions de sensibilisation du réseau Ariena auprès des adultes et des familles



Source : Tableau de bord Ariena 2010

Le réseau alsacien d'éducation à l'environnement emploie aujourd'hui une centaine d'animateurs. Depuis 1993, l'Ariena a formé 236 amateurs nature professionnels diplômés d'Etat.

L'enjeu

La Communauté urbaine de Strasbourg recense 4 800 jardins familiaux et on estime que la France en compte 150 000. Près de 90% des Français disposent d'un espace de jardinage lié à leur habitat principal et 75% d'entre eux jardinent. La France est le premier consommateur européen de pesticides (le quatrième au niveau mondial). Bien qu'ils utilisent seulement 5% de l'ensemble des produits phytosanitaires, les particuliers seraient responsables de près de 25% de la pollution de l'eau par les pesticides.

Source : Ville de Strasbourg
1 Strasbourg Initiation Nature Environnement
2 Centre d'initiation à la nature et à l'environnement



chacun sur son lieu de travail : les salariés d'entreprises

Notre savoir-faire : permettre à l'entreprise et à ses salariés d'exercer un regard neuf et critique sur l'évolution de la qualité de leur environnement naturel.

Exemple :

Préserver la biodiversité sur son lieu de travail, puis chez soi

Sur son site de production de Wettolsheim, l'entreprise Ricoh Industrie France a bénéficié d'un accompagnement collectif par l'Ariena, son réseau et ses partenaires pour développer une démarche participative en faveur de la biodiversité. En maintenant et en restaurant des milieux naturels, ce projet vise à agrémenter le cadre de vie des salariés, tout en les sensibilisant à la préservation de la biodiversité. Des milieux favorables à la faune et à la flore (haies, vergers, mare, prairies fleuries, friche, etc...) ont été progressivement aménagés. Ils permettent de préserver les espèces indigènes, et la qualité de l'eau et du sol, tout en constituant un support pédagogique. L'intervention des associations (Ariena, LPO, Moulin de Lutterbach, chantier d'insertion de la SAVA, les croqueurs de pomme, l'association des arboriculteurs de Guebwiller) a permis aux salariés de s'approprier la renaturation du site, d'en percevoir les enjeux et de reproduire ce type d'actions à leur domicile.



→ Quelques repères

L'Alsace dénombre environ 550 000 salariés d'entreprises. La mission expérimentale de l'Ariena vise à construire des partenariats avec les entreprises alsaciennes qui font le choix d'impliquer l'ensemble de leurs salariés dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche de sensibilisation.



L'enjeu

L'augmentation constante de l'emprise foncière (extension des villes et villages, développement des infrastructures routières, ferroviaires, industrielles, etc.), le développement d'activités économiques notamment sur les bords du Rhin (assèchement des lits majeurs, arrêt de la dynamique fluviale, etc.), la transformation des milieux naturels (remblaiement, remembrement, etc.), l'exploitation intensive (sylviculture, agriculture, viticulture) et ses impacts (défrichements, pollutions, etc.) sont les principales menaces qui pèsent sur les milieux naturels alsaciens. Sur les 349 habitats recensés en Alsace, 262 (75,1%) figurent sur la « liste rouge » des milieux vulnérables et menacés.

Source : Odonat

... et les élus et agents des collectivités

Notre savoir-faire : Expliquer les enjeux environnementaux au quotidien. Mobiliser les élus et les agents pour favoriser la prise en compte des bonnes pratiques dans les politiques publiques locales.

Exemple :

La nappe à découvert



Depuis 2007, une exposition réalisée par la Région Alsace avec l'appui pédagogique de l'Ariena sur le thème de la nappe phréatique du Rhin Supérieur circule à travers l'Alsace. Les communes et les intercommunalités accueillent cette exposition itinérante qui explique le fonctionnement de la nappe rhénane et les dégradations qu'elle subit. Elle fait l'objet d'une animation par un éducateur à l'environnement formé par l'Ariena. Cette action pédagogique est déterminante et permet aux élus et aux agents des communes de prendre conscience de leur impact et de leur responsabilité lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques. Le passage de cette exposition dans leur commune a conforté la démarche de plusieurs conseils municipaux et communautaires qui souhaitent gérer leurs espaces verts différemment. Certains ont décidé de mettre en œuvre une démarche « zéro phyto » (sans produit phytosanitaires).



Quelques repères ←

En 4 ans, cette exposition a permis de sensibiliser 4 000 personnes sur 26 sites différents. Parmi elles, des élus, agents des collectivités, des établissements publics et des syndicats des eaux, des agriculteurs et des lycéens provenant d'une centaine de communes alsaciennes.

Le réseau Ariena compte une vingtaine d'animateurs professionnels formés sur le sujet.

L'enjeu

80 % de l'eau potable consommée en Alsace provient de la nappe phréatique. Aujourd'hui, un tiers de la nappe est pollué de façon significative (dépassement du seuil de potabilité). Le dernier inventaire met clairement en évidence une contamination généralisée et diffuse de la nappe par les produits phytosanitaires et plus particulièrement par les herbicides. Cette pollution s'installe de façon durable dans les eaux souterraines. Ainsi, bien que certains produits phytosanitaires ne soient plus utilisés, car interdits depuis 25 ans, des résidus subsistent encore dans l'eau aujourd'hui.

chaque citoyen à s'engager... pour l'avenir de son territoire

Notre savoir-faire : favoriser l'appropriation d'un territoire par ses habitants. Encourager leur participation active à des projets en faveur d'un développement local durable.

Exemple :

Composter, le ticket gagnant

Depuis plusieurs années, le SMICTOM d'Alsace Centrale, les collectivités et le réseau Ariena travaillent ensemble sur la gestion des déchets verts afin de diminuer le volume de déchets stockés ou incinérés. En s'appuyant sur les compétences techniques du SMICTOM, l'Ariena et la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale sensibilisent les élus, techniciens, jardiniers amateurs et scolaires au compostage, en expliquant en quoi ce dernier contribue, avec le jardinage au naturel, à la préservation de la biodiversité et à la protection des eaux souterraines. Des séances d'information destinées aux élus et agents techniques sont organisées pour leur présenter l'intérêt d'une gestion raisonnée des espaces verts. De leur côté, les jardiniers amateurs peuvent participer aux rencontres trimestrielles programmées dans des jardins privés ou autour de placettes de démonstration. Enfin, le réseau Ariena accompagne les écoles dans la création de jardins pédagogiques afin de sensibiliser les plus jeunes.

→ Quelques repères

Depuis le début du projet en 2004 ont eu lieu 70 réunions publiques, 70 séances de démonstration du compostage chez des particuliers, près d'une vingtaine de formations des techniciens espaces verts et environ 150 animations scolaires, qui ont donné lieu à l'installation d'une vingtaine de composteurs dans les écoles.



L'enjeu

En France, les programmes et plans de prévention des déchets sont portés par les départements et les intercommunalités. Depuis le Grenelle de l'environnement, les collectivités ont l'obligation de réduire d'au moins 7% la production « d'ordures ménagères et assimilés » par habitant, en l'espace de 5 ans. Afin de montrer que chaque citoyen peut agir à son niveau, ces plans de prévention des déchets prévoient la participation des acteurs locaux (associations d'éducation et de protection de l'environnement, associations de consommateurs et de jardiniers amateurs, associations sportives et d'insertion, bailleurs sociaux, centres de loisirs, écoles, entreprises, commerces, etc.).

... à la ferme

Les fermes pédagogiques du réseau Ariena s'adressent essentiellement à un public jeune et scolaire, familial ou en situation de handicap. Au-delà de l'approche sensorielle des animaux, elles proposent aux visiteurs des ateliers pratiques pour comprendre le lien entre l'agriculture, l'alimentation et leur impact sur la nature. Ainsi, à la ferme du Luppachhof à Bouxwiller (68), les enfants des classes accueillies apprennent à fabriquer du fromage, du pain et du jus de pomme après avoir nourri les animaux.



... en « colo »

Les centres d'hébergement membres de l'Ariena accueillent des classes de découverte tout au long de l'année. Ils organisent également des « colonies de vacances » qui mêlent activités de découverte de la nature, activités sportives et activités ludiques ou culturelles. Le centre de l'association Jeunesse Heureuse de Lalaye (67) propose par exemple des séjours « trappeurs » pour les mordus de nature ou des séjours thématiques qui intègrent la participation d'enfants handicapés.



... au musée

En lien avec leurs thématiques, les structures muséographiques membres du réseau Ariena (écomusée, société d'histoire naturelle, parc zoologique, terrarium, association de découverte des mines, etc.) développent des actions pour sensibiliser les petits et les grands aux enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel, historique et culturel. Ainsi, le Vivarium du Moulin de Lautenbach-Zell (68) accompagne les enseignants qui souhaitent faire découvrir à leurs élèves les « petites bêtes » ou les habitants de la mare.



... hors des sentiers battus

Les associations du réseau Ariena proposent pendant le week-end des sorties nature destinées aux familles. Au gré des saisons, ces sorties abordent différentes thématiques et invitent les habitants à découvrir les milieux naturels proches de chez eux. Ils sont guidés par des professionnels ou des bénévoles passionnés.

Le réseau Ariena compte également des associations de sports de pleine nature (canoë, randonnée, etc.) qui allient activité sportive et découverte de la nature.

Enfin, les nombreux sentiers d'interprétation qui jalonnent l'Alsace permettent à chacun, grâce au balisage et aux panneaux explicatifs, d'apprendre tout en se promenant à sa guise.

Comment travailler avec les associations alsaciennes d'éducation à la nature

Travailler avec les associations d'éducation à la nature et à l'environnement vous permet de bénéficier :

- ▶ d'une dynamique associative régionale accessible localement et portée par des bénévoles,
- ▶ de l'expertise de professionnels de l'éducation à l'environnement pour des actions d'animation, formation, conception d'outils pédagogiques, médiation territoriale, etc.
- ▶ d'un appui dans des champs d'intervention élargis : éducation, écoresponsabilité, démarche de développement durable, écotourisme, etc.
- ▶ d'un accompagnement dans le cadre de politiques publiques : Gerplan, Trame Verte, Plan Climat, Plan de prévention des déchets, Agenda 21, etc.

Avec qui travailler ?

***Vous êtes une association, une école, une collectivité, une entreprise.
Vous souhaitez engager une démarche d'éducation à l'environnement.***

Contactez le réseau Ariena



L'Ariena

En tant que tête de réseau :

- répond et oriente les demandes,
- informe les structures membres,
- coordonne les actions à l'échelle régionale,
- accompagne et forme les salariés et les bénévoles des associations.



Le CINE¹ de votre territoire

Les Centres d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE) sont labellisés par l'Ariena et agissent sur un territoire ayant une identité naturelle et géographique définie (ex : Ried, Hautes-Vosges, Sundgau, etc.).

Chaque CINE pilote les actions d'éducation à la nature et à l'environnement sur son territoire, en lien avec les partenaires publics et privés locaux, les associations, les habitants et les établissements scolaires qui peuvent être membres du CINE et participer à sa gouvernance.

Le CINE est une association d'intérêt général qui dispose d'un bâtiment adapté à l'accueil du public et s'appuie sur les compétences d'une équipe salariée formée et professionnelle.



Les associations d'éducation à l'environnement de votre territoire

Le réseau Ariena regroupe des associations ayant des rayons d'action, des modes d'organisation, des compétences et des secteurs d'intervention très variés.



les associations locales d'éducation à l'environnement (dont fermes éducatives, etc.)



les associations de protection et de gestion de la nature



les associations spécialisées sur une thématique environnementale (consommation, air, énergies, agriculture, etc.)



les associations intervenant pour la défense des patrimoines naturel et culturel (dont musées, parc zoologique, etc.)

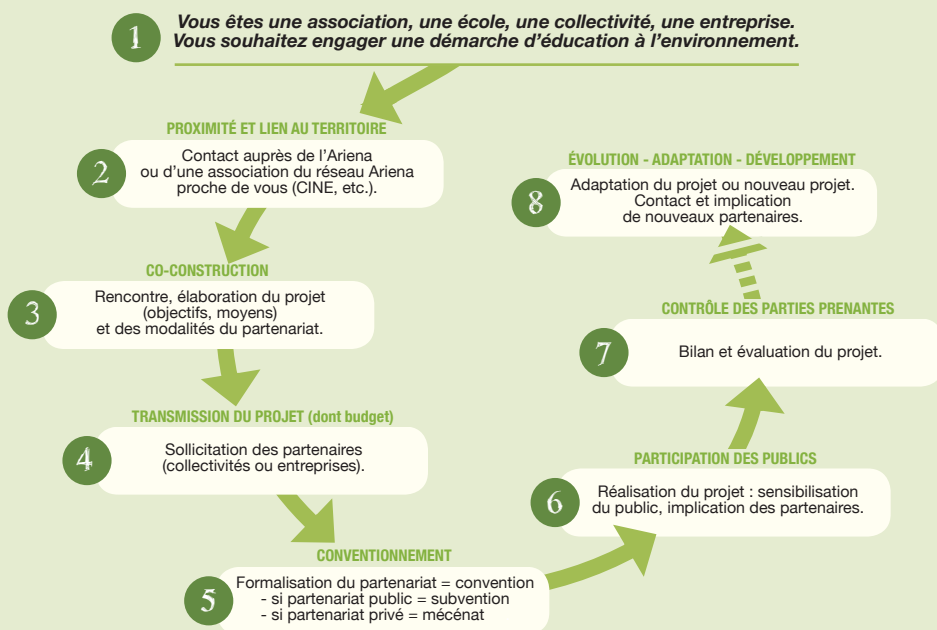


les associations intervenant dans le champs des loisirs et sports de nature (dont centres d'hébergement collectif, centres de plein air, associations sportives, etc.)

¹ Centre d'initiation à la nature et à l'environnement

et à l'environnement ?

Comment construire le partenariat ?



Comment formaliser le partenariat ?

A la différence de la commande publique et de la prestation ponctuelle, le conventionnement (subvention, mécénat) reconnaît l'intérêt général des projets associatifs et le caractère non marchand d'une éducation à la nature et à l'environnement pour tous.

Le conventionnement permet :

- ▶ de co-construire les projets avec les associations,
- ▶ d'associer les différentes compétences du réseau associatif et non de les mettre en concurrence,
- ▶ d'élargir les partenariats et de multiplier les financements publics et privés (région, départements, collectivités locales, syndicats mixtes, établissements publics, entreprises mécènes, etc.),
- ▶ de mobiliser et d'engager les forces vives des territoires à travers la valorisation du bénévolat associatif,
- ▶ de contrôler, d'évaluer et de faire évoluer de façon réactive les projets éducatifs, en fonction des besoins territoriaux.

Ces étapes satisfont aux critères formant « le tronc commun d'agrément » des associations d'éducation à l'environnement par l'Etat (intérêt général, fonctionnement démocratique, transparence financière). Cf *Circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations.*

**Vous souhaitez mener une démarche d'éducation à la nature
et à l'environnement dans votre école, association,
collectivité, entreprise ou territoire ?**

Contactez-nous
www.ariena.org

L'Ariena et son réseau associatif sont soutenus
dans le cadre de la politique concertée d'éducation à l'environnement
qui réunit la Région Alsace et les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.



En lien avec cette politique concertée, les services de l'Etat (DREAL Alsace, Rectorat de l'Académie de Strasbourg, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et l'Aderme contribuent également aux missions d'éducation à l'environnement développées par l'Ariena et son réseau.

La Fondation Alcoa est partenaire de l'Ariena dans le cadre de l'action « Stopper la perte de la biodiversité en Alsace ».



**Association régionale pour l'initiation
à l'environnement et à la nature en Alsace**

6 route de Bergheim - 67600 Sélestat
tél. : 03 88 58 38 48 - fax : 03 88 58 38 41
info@ariena.org

<http://www.ariena.org>